

Lancement de l'enquête internationale sur les compétences des adultes

COMMUNIQUÉ DE PRESSE – 6 février 2023

L'enquête internationale sur les compétences des adultes se déroulera du 6 février au 29 avril 2023. Au travers de mises en situation, elle permet de mesurer les capacités à comprendre et utiliser des informations écrites ou chiffrées. En France, cette enquête internationale est menée par l'Institut national de la statistique et des études économiques (Insee), avec les services statistiques du ministère du Travail, du Plein emploi et de l'Insertion et du ministère de l'Éducation nationale.

Faire le point sur les compétences des adultes en France

Aujourd'hui, nous utilisons de plus en plus d'informations dans le cadre de notre vie professionnelle et de nos activités quotidiennes. Pour ce faire, nous nous appuyons sur des compétences en partie acquises lors de nos études, qui peuvent évoluer tout au long de la vie. Mesurer ces compétences est essentiel pour aider à définir des politiques publiques adaptées aux besoins de la société, en particulier dans le domaine de l'éducation et de la formation continue et sur le marché du travail.

Une enquête internationale

L'enquête internationale sur les compétences des adultes est coordonnée par l'Organisation pour la coopération et le développement économique (OCDE). Elle se déroule simultanément dans 32 pays, ce qui permettra de faire des comparaisons internationales. En France, l'adaptation de l'enquête est assurée par la Dares et la Depp, services statistiques des ministères du Travail et de l'Éducation nationale, et la collecte est réalisée par l'Insee.

Des réponses protégées et strictement confidentielles

Pour cette enquête, environ 11 000 personnes de 16 à 65 ans, sélectionnées au hasard, seront interrogées. Elles sont tenues de répondre à l'enquête. Après avoir fixé un rendez-vous, un enquêteur de l'Insee leur posera des questions sur leur parcours scolaire et professionnel et leur proposera des mises en situation reprenant des cas de la vie courante. Toutes les réponses sont strictement confidentielles, elles serviront uniquement à établir des statistiques.

Quelques résultats issus de la dernière édition de l'enquête en 2012

Les compétences à l'écrit et en calcul sont plus faibles en France :

- En 2012, 22 % des personnes de 16 à 65 ans ont un faible niveau de compétence à l'écrit, contre 16 % pour l'ensemble des pays de l'OCDE participants. Seules l'Italie et l'Espagne ont une part plus élevée de personnes à faible niveau de compétence à l'écrit.
- Dans le domaine des chiffres, 28 % des personnes de 16 à 65 ans ont un faible niveau de compétence, contre 19 % pour l'ensemble des pays de l'OCDE participants.
- Les hommes sont un peu plus à l'aise avec les chiffres que les femmes.
- Les personnes âgées de 25 à 34 ans ont davantage de facilité, en moyenne, pour tirer parti des informations écrites ou chiffrées.

Pour en savoir plus :

- l'Insee Première [Les capacités des adultes à maîtriser des informations écrites ou chiffrées](#)
- le Document d'études – Dares [Compétences individuelles et compétences utilisées en situation de travail. Quels constats ? Quelle valorisation salariale ?](#)

Contact : Bureau de presse de l'Insee – 01.87.69.57.57

bureau-de-presse@insee.fr